

CLUB DE WATERPOLO TIBURON



Les Équipes de Waterpolo Tiburon – Manuel Athlètes et Parents 2018-2019

Mission

Le Club de waterpolo Tiburon est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'offrir aux résidents de Montréal et des environs la possibilité de pratiquer et de compétitionner au waterpolo dans les conditions idéales propres à chaque athlète, quel que soit son âge. Le Club de waterpolo Tiburon enseigne les principes fondamentaux du jeu et encourage l'esprit sportif et le respect de tous les participants, en mettant l'accent sur:

- Le plaisir
- Compétences fondamentales individuelles et en équipe
- Esprit sportif
- Esprit d'équipe
- Leadership
- Compétition appropriée à l'âge et aux compétences

Le Club a aussi comme mission de développer le plein potentiel de ses membres sur le plan de condition physique et de capacités athlétiques et mentales, tout en faisant la promotion du waterpolo dans la région de Montréal et ses environs.

Mandat :

Le Club de waterpolo Tiburon fournit l'entraînement du 24 septembre 2018 au 7 juin 2019 (à confirmer) pour la saison automne/hiver pour une durée totale de 34-38 semaines et du 29 juin au 25 août 2019 pour la saison estivale pour une durée totale de 8-10 semaines.

Entraînement :

| Équipe | Entraîneur | # Heures d'entraînement recommandées | Parties |
|---------------|---|--------------------------------------|---------|
| Leçons | Elie Vincent, Emma Leclair Shelby Barecki | 1 | N |
| 10U | Alex Arsenault, Jason O'Donnell, Gavin Williams | 2 | Y |
| 12U | Jason O'Donnell, Max Schapowal, Alex Arsenault | 2 | Y |
| 14U | Felix Sheedy Gosselin, Steph Valin | 3 | Y |
| 16U | Robbie Dahl-Smith, Felix Sheedy Gosselin | 4 | Y |
| 17U | John O'Donnell, Steph Valin | 2 | Y |
| 19U | John O'Donnell, Steph Valin | 4 | Y |
| Senior | Robbie Dahl-Smith, John O'Donnell | 2 | Y/N |

Calendrier de pratique :

Chaque athlète à un nombre de pratiques/heures de pratique recommandées par semaine en fonction de son groupe d'âge, cependant un athlète peut assister à plus de pratique dans leur catégorie d'âge s'ils le veulent. La structure de pratique permet la flexibilité d'entraînement et présence.

En plus, si un joueur doit manquer une pratique pour quelques raisons, il peut se reprendre avec d'autres pratiques pour accommoder leur horaire et pour atteindre le nombre d'heures d'entraînements recommandés.

L'horaire d'entraînement peut être modifié ou annulé pendant la saison pour accommoder les parties et tournois, des efforts seront faits pour communiquer les changements dans l'horaire le plus tôt possible.

Entraînement hors de l'eau :

Les équipes 16U LCC (Ligue des Championnats canadiens) et 19U LCC ont, en plus des entraînements dans l'eau, des sessions d'entraînements au sol. Les sessions d'entraînements au sol pourront inclure une variété d'activité c.-à-d. Entraînements musculaires, Yoga, murs d'escalades intérieurs, exercices trampoline, séances d'arts martiaux, etc. De plus amples informations seront fournies au courant de la saison.

Jours fériés :

Il n'y aura pas de pratique ou il pourrait y avoir des changements de pratique à l'horaire pendant les jours fériés suivant :

- 25 août au 24 septembre : fin de l'été et début de routine scolaire
- 6-8 octobre : Action de grâce
- 31 octobre : Halloween
- 22 décembre au 6 janvier : période des Fêtes
- 4-10 mars : relâche scolaire
- 19-22 avril : congé de Pâques
- 20 mai : fête de la Reine

SVP, notez que les entraîneurs peuvent annuler une pratique suivant une fin de semaine de tournoi

Dates importantes :

- Essayage de costume de bain et t-shirt du club : À l'inscription et pendant la première semaine de pratique
- Réunion parents et athlètes : pendant le premier mois de pratique
- Fête de Noël : mois de décembre 2018
- Fête de fin d'année : mai ou juin 2019
- Fin d'affiliation avec Tiburon : 31 août (jusqu'à l'inscription pour la nouvelle saison 2019-2020)

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription incluent plusieurs dépenses de frais tel que :

- Uniforme d'équipe : chaque athlète recevra un chandail à manche courte ainsi qu'un costume de bain du club. Les athlètes féminines recevront aussi deux bonnets de bain (un blanc et un noir)

- Frais d'affiliation avec Waterpolo Canada : chaque athlète est affilié avec Waterpolo Québec ainsi que Waterpolo Canada. Ceci fournit le bénéfice d'avoir une assurance lors d'événement de waterpolo. Le coût d'affiliation est basé sur le niveau de jeu.
- Frais de ligues : Chaque équipe est enregistrée dans une ligue qui gère les tournois et horaires des matchs. Les frais d'inscription dans la ligue sont basés sur le niveau de jeu ainsi que le nombre d'athlètes dans l'équipe.
- Frais de location de piscine : les frais de location de piscine sont donnés à forfait dans chaque municipalité. Tous les efforts sont mis pour maximiser le temps de piscine tout en minimisant les coûts de location.
- Dépenses du personnel : Ceci inclut les salaires d'entraîneurs pour les pratiques ainsi que les matchs, la formation et développement du personnel ainsi que leur uniforme.
- Dépenses administratives : Ceci inclut l'achat ou la réparation d'équipement, événements spéciaux, frais de comptabilité et autres coûts administratifs.

Tous les frais sont non remboursables après le 15 janvier 2019. SVP, voir la section politique et remboursement ainsi que le document de demande de remboursement disponible sur le site web.

Les chèques en retard ou retournés (NSF) auront une charge de 25\$ supplémentaires pour couvrir les frais d'administration.

UNIFORME DU CLUB

Les équipes 14U, 16U, 19U et les joueurs MLWP sont tenus de porter l'uniforme du club en tout temps sur le bord de la piscine pour les parties et tournois. Ceci inclut le t-shirt du club, le maillot du club et une paire de short noir ou legging noir. Le club peut avoir une amende pour chaque athlète qui n'est pas en uniforme et cette amende sera passée à l'athlète qui ne s'est pas conformé au règlement. L'amende de la LCC peut aller jusqu'à 200\$ par incident.

Les athlètes des équipes 8U, 10U et 12U sont encouragés de porter le costume de bain et chandail à manche courte du club aux parties et tournois.

COMMUNICATION

Le courriel est le mode de communication principal pour l'envoi d'informations aux parents et joueurs concernant les pratiques, les horaires de jeux, etc. Une application de gestion (Teamstuff, Goal line ou Teamsnap) peut aussi être utilisée pour la communication.

Les joueurs sont encouragés de parler avec leurs entraîneurs avant ou après les pratiques pour tout problème ou préoccupations. Les gérants d'équipes agissent

comme liaison entre les joueurs, parents et entraîneurs. S'il y a un problème ou préoccupation qui ne peut pas être discuté entre joueurs et entraîneurs ou ne peut pas être résolu, il doit être mis à l'attention du gérant d'équipe.

Le gérant d'équipe va aborder le problème ou préoccupation au personnel d'entraîneurs et /ou conseil d'administration tout dépendant de la préoccupation. L'entraîneur-chef, John O'Donnell peut aussi être rejoint par téléphone, courriel ou au bord de la piscine à l'extérieur des heures de pratique. John devrait être contacté seulement si les préoccupations ne peuvent pas être résolues par l'entraîneur ou le gérant d'équipe. En dernier lieu, les parents ou joueurs peuvent contacter le conseil d'administration. Certains problèmes ne peuvent pas être résolus par courriel et une rencontre en personne peut être nécessaire. Si ceci est nécessaire, SVP planifier une rencontre avec les personnes appropriées par courriel (gérant d'équipe, entraîneur du groupe d'âge, entraîneur-chef, conseil d'administration).

PRISE DE PHOTOS

Le consentement de prise de photos et d'afficher les photos sur notre site web est obtenu lors de l'inscription. Les photos peuvent être utilisées aux fins de marketing et de publicité du club.

Les athlètes et parents devraient être au courant que Waterpolo Québec, Waterpolo Canada, les membres du club ainsi que parents et joueurs d'autres équipes prennent aussi des photos lors de parties et tournois. Ces photos peuvent être mises sur leurs sites web et/ou pages Facebook. Il est demandé que chaque photo prise doit mettre en évidence le joueur et le waterpolo.

DÉVELOPPEMENT DES ATHLÈTES

Le Club de waterpolo Tiburon soutient pleinement ses athlètes dans sa croissance et son développement continu. Le club organise des camps de développement pour les joueurs et encourage leur participation aux camps d'entraînement provinciaux et nationaux organisés par Waterpolo Québec et Waterpolo Canada (par ex. Camp Espoir, Next Gen, etc.). Les joueurs devront également parler à leur entraîneur pour des possibilités d'entraînement international.

VOYAGE EN ÉQUIPE

Les joueurs doivent organiser leur propre transport aller et retour pour les matchs dans la région de Montréal. Le gérant d'équipe organise les déplacements et l'hébergement des chaperons, des joueurs et des entraîneurs pour les matchs à l'extérieur de la ville. Le coût de ces arrangements est réparti également entre les joueurs participants.

Les joueurs de la catégorie 14U et plus voyagent avec le club, car cela encourage l'esprit d'équipe et aide les joueurs à acquérir l'indépendance nécessaire pour les voyages futurs avec l'équipe du Québec et/ou l'équipe canadienne. On demande aux

parents de confier les tâches de supervision aux chaperons et à laisser aux joueurs de l'espace leur permettant de se réunir en équipe. Dans des circonstances spéciales, des exceptions peuvent être envisagées au cas par cas. Dans ces cas, le gérant d'équipe doit être informé dès que possible et les frais de déplacement de l'équipe seront toujours appliqués.

Le gérant d'équipe est considéré pour chaperonner des matchs ou des tournois en dehors de la ville avant d'autres parents bénévoles. Les parents qui souhaitent jouer le rôle de chaperons doivent en informer le gérant d'équipe pendant la saison.

Les parents qui se sont portés volontaires pour conduire et participer à des tournois à l'extérieur de la ville doivent être disponibles pendant toute la fin de semaine. Les conducteurs doivent respecter les limites de vitesse et respecter le Code de la route tout en s'abstenant de boire de l'alcool et doivent se reposer suffisamment. Les conducteurs devront négocier à l'avance avec le gérant d'équipe pour savoir s'ils paieront pour leur propre chambre d'hôtel ou si les frais seront à la charge de l'équipe et auront clarifié l'occupation double et l'hébergement partagé.

Veillez vous référer à la politique de voyage en équipe du club pour plus de détails.

BÉNÉVOLAT

Le Club de waterpolo Tiburon est un organisme à but non lucratif dirigé par des bénévoles. Il faut énormément de temps et d'énergie à ces bénévoles pour gérer un club réussi et amusant. Le club est toujours à la recherche de gens pour faire du bénévolat et contribuer. Les volontaires peuvent aider en appelant et en envoyant un courrier électronique aux joueurs, personnes qui accompagnent des matchs et des tournois à l'extérieur de la ville, travailler en tant qu'officiel mineur lors de matchs et de tournois et aider en préparant de la nourriture, etc. Vous n'êtes pas obligé de donner énormément de votre temps ou d'avoir des connaissances en waterpolo ; nous avons simplement besoin de plus de personnes prêtes et capables de donner un coup de main.

Contactez un membre du conseil d'administration pour discuter des moyens de faire du bénévolat. Tous les bénévoles doivent être inscrits auprès de Waterpolo Canada.

COLLECTE DE FONDS

Afin de limiter les coûts tout en participant aux ligues de waterpolo, les activités de collecte de fonds telles que l'emballage d'épicerie, Fundscrip, cartes-cadeaux, tirages, événements spéciaux, camps de waterpolo, etc. peuvent être entrepris. Pour réussir, ces campagnes de financement nécessitent la participation de tous les membres du club. La participation n'est pas obligatoire, mais dans certains cas, les joueurs qui ne participent pas ne bénéficieront pas aux fonds recueillis. Les fonds récoltés enregistrés tout au long de la saison seront crédités aux joueurs à la fin de l'année.

COMMANDITAIRE

Le Club de waterpolo Tiburon est toujours à la recherche de commanditaire si vous avez une entreprise ou connaissez quelqu'un qui serait intéressé à nous commanditer, SVP contacter votre gérant d'équipe ou un membre du conseil d'administration. Nous serons heureux de discuter des forfaits de commandites disponibles.

CODE DE CONDUITE DES PARENTS - ENTENTE

L'objectif de ce code de conduite est de garantir que tous les participants au Club de waterpolo Tiburon, y compris les parents / tuteurs légaux, assument leurs responsabilités respectives afin de créer un environnement positif et enrichissant.

Tiburon Waterpolo adhère aux principes directeurs des organisations suivantes:

- Waterpolo Canada (www.waterpolo.ca);
- Waterpolo Québec (www.wpq.quebec);
- Association canadienne des entraîneurs (www.coach.ca);
- Agence mondiale antidopage (www.wada-ama.org);
- True Sport Pur (<http://truesportpur.ca/true-sport-principles>);
- Éducation, sport et loisirs du Québec - Code d'éthique des parents (http://www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/publications/CodeEthiqueParent_MELS.pdf)

Dans cet esprit, je vais:

1. Soutenir la décision de mon enfant de jouer au waterpolo
2. Faire de mon mieux pour que mon enfant soit à l'heure à chaque entraînement et match
3. Faire de mon mieux pour informer l'entraîneur à l'avance si mon enfant est incapable d'assister à la pratique à l'heure prévue; si le parent d'un enfant plus âgé, je vais m'assurer qu'ils ont avisé leur entraîneur
4. Encouragez mon enfant à faire de son mieux, à s'amuser et à faire preuve d'esprit sportif
5. Aidez mon enfant à comprendre les règles du jeu et à comprendre que le jeu ne consiste pas uniquement à gagner ou à perdre.
6. Faire preuve d'une attitude positive à tous les entraînements et tournois, qui contribuera à la croissance et au succès de l'équipe et/ou du club ainsi que des joueurs individuellement.
7. Soutenir l'expertise des entraîneurs.
8. Discutez de manière appropriée avec l'instructeur de toute préoccupation ou inquiétude à propos de mon athlète.

De plus, j'accepte de respecter les points suivants:

1. Le Club de waterpolo Tiburon ne tolérera en aucun temps le recours à la violence, à un langage injurieux ou diffamatoire, ni à un comportement inapproprié
2. Les parents du Club de waterpolo Tiburon feront preuve de sportivité, de dignité et constitueront un modèle à suivre à tout moment. Les parents ne crieront pas de façon péjorative à un joueur, officiel, entraîneur ou autre parent.

3. Les parents ne sont pas autorisés sur le bord de la piscine pendant les matchs ou les tournois. Les parents sont limités aux gradins, sauf indication contraire.
4. Si un parent souhaite communiquer avec un entraîneur, des dispositions seront prises en dehors des entraînements et des matchs, à l'écart du bord de la piscine. Attendre 24 heures (ou le lendemain) augmentera la probabilité que vous puissiez communiquer plus clairement.
5. Les entraîneurs entraîneront. Les parents sont spectateurs et ne doivent pas entraîner, crier des instructions à l'équipe ou aux joueurs du haut des estrades. Les encouragements de tous les joueurs sont encouragés.
6. Les parents respecteront et se plieront à toutes les décisions du personnel d'entraîneurs et des officiels
7. Si les parents ont des questions ou des préoccupations concernant un parent ou un entraîneur, ils le contacteront par l'intermédiaire du gestionnaire des installations, de l'entraîneur en chef ou de tout membre du conseil d'administration, qui seront traités de manière appropriée.
8. Le Club de waterpolo Tiburon interdit expressément la consommation d'alcool par les parents / accompagnateurs / bénévoles participants pendant les heures de matchs de waterpolo sur le site du tournoi.
9. Le Club de waterpolo Tiburon interdit expressément l'utilisation de substances illicites, conformément au Programme canadien antidopage et au Code mondial antidopage. En tant que tel, Club de waterpolo Tiburon interdit expressément le non-respect de ces codes.
10. Le Club de waterpolo Tiburon interdit expressément les dommages volontaires, la dégradation ou la destruction par une personne de biens meubles ou de leurs biens matériels.
11. Les parents ne peuvent pas recruter ou solliciter les familles du Club de waterpolo Tiburon afin de défendre leurs propres intérêts en utilisant les contacts de Club de waterpolo Tiburon ou les listes de distribution par courrier électronique.

Je conviens également que le non-respect des règles et directives susmentionnées sera soumis à des mesures disciplinaires conformément à la politique du code de conduite du Club de waterpolo Tiburon, qui peut inclure, sans toutefois s'y limiter:

- Avertissement verbal ou écrit
- Retrait de l'installation (pendant l'entraînement, les matchs ou les tournois)
- Suspension parentale (durée allant de 2 semaines à l'interdiction à vie)
- Suspension du joueur (durée allant de 2 semaines à l'interdiction à vie)

CODE DE CONDUITE DES JOUEURS - ACCORD

L'objectif de ce code de conduite est de garantir que tous les acteurs de Club de waterpolo Tiburon assument leurs responsabilités respectives afin de créer un environnement positif et enrichissant.

Le Club de waterpolo Tiburon adhère aux principes directeurs des organisations suivantes:

- Waterpolo Canada (www.waterpolo.ca);
- Waterpolo Québec (www.wpq.quebec);
- Association canadienne des entraîneurs (www.coach.ca);
- Agence mondiale antidopage (www.wada-ama.org);
- True Sport Pur (<http://truesportpur.ca>true-sport-principles>);
- Éducation, sport et loisirs au Québec - Code d'étiquette des parents (http://www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/publications/CodeEthiqueParent_MELS.pdf)

Ce qui suit est un aperçu général du type de comportement que tous les joueurs doivent suivre à tout moment. Le club reconnaît qu'il est difficile de documenter toutes les situations possibles et permet donc aux entraîneurs de discipliner dans tous les cas qui perturbent la productivité de l'équipe dans son ensemble lors des entraînements ou des matchs.

En tant que joueur du Club de waterpolo Tiburon, je vous promets que:

1. J'assisterai régulièrement aux pratiques.
2. Je serai sur le bord de la piscine au moins 15 minutes avant chaque entraînement, où l'entraîneur pourra expliquer ses objectifs et ses attentes.
3. Si je ne parviens pas à me rendre à une pratique ou à un match, j'en informerai mon entraîneur à l'avance.
4. J'écouterai les entraîneurs et je ne perturberai pas les pratiques ou les réunions d'équipe.
5. Je démontrerai l'esprit de sportivité et le leadership dans et hors de l'eau.
6. Je ferai preuve de respect envers toutes les personnes, joueurs, entraîneurs, officiels, spectateurs, parents, etc.
7. Je respecterai les biens d'autrui et toutes les installations dont nous disposons, ici et à l'extérieur, lors de tournois.
8. Je m'abstiendrai de l'usage du tabac, des drogues et de tout type de drogues améliorant la performance, ou de l'alcool (alors que je n'ai pas l'âge légal pour boire au Québec ou à l'extérieur de la ville).
9. Je comprends que toute forme d'intimidation et de harcèlement ne sera pas tolérée, y compris les comportements d'intimidation, les commérages et l'exclusion (directe ou indirecte).

10. Je vais me faire des amis dans l'équipe, m'amuser et participer à des compétitions pour mon propre plaisir et pour le bien de mon équipe et de mes coéquipiers.
11. Je respecterai l'équipement et les effets personnels des autres et ne les utiliserai pas sans leur permission.

Parmi les autres actions susceptibles d'être suspendues ou expulsées sous la direction des entraîneurs, on peut citer:

1. L'usage de drogues, d'alcool ou de produits du tabac ayant une incidence sur l'activité des clubs
2. Condamnation pour tout acte illégal
3. Vol de la propriété d'un club, d'un établissement ou d'un joueur
4. Manifestation extrême de manque de respect envers les biens ou les individus en rapport avec les activités du club

Je conviens également que si je ne respecte pas les règles et directives susmentionnées, je serai passible de mesures disciplinaires, conformément à la politique du code de conduite du Club de waterpolo Tiburon, qui peut inclure, sans toutefois s'y limiter, les suivantes:

- Contacter immédiatement mes parents ou mon tuteur légal et prendre les mesures disciplinaires jugées appropriées par l'entraîneur sur le bord de la piscine.
- Suspension immédiate (jusqu'à 2 semaines) des pratiques, des matchs, des tournois et de toute fonction sociale
- Expulsion de l'équipe sans remboursement ni recours